



Le 2 Octobre 2016

Association Piano en Trièves
Chemin de l'Eglise
38650 Saint Martin de la Cluze

PIANO EN TRIEVES
Réalizations 2016

Rapport financier
Marc BARTOLI, président

En 2016, Piano en Trièves a pu rétablir l'équilibre financier, parvenant à rembourser les dettes de 2015.

(Rappel : l'exercice 2015 s'était terminé avec un déficit de 3086 euros)

Au final, ***au sortir de 2016 un solde positif permet de disposer d'un fonds de roulement d'environ 2600 euros*** pour faire face à quelques frais possibles restant à rembourser et surtout aux engagements de dépenses pré-festival indispensables, par exemple pour les prises de contact avec les artistes ou partenaires et les frais de déplacement induits ou bien des dépenses administratives ou d'information/communication.

Ce rétablissement financier est le fruit :

- d'**une progression importante des ressources (+50%)**, grâce d'une part aux efforts de l'association obtenant de nouveaux donateurs ou partenaires privés, et d'autre part à la forte progression des recettes des concerts et des master class
- d'**une croissance plus limitée des dépenses**, malgré un fort montant exceptionnel du poste « frais de déplacement/logement des artistes »

On trouvera ci-après le détail des principales ressources et dépenses.

1°) RESSOURCES

Le total des ressources obtenues (encaissées ou attribuées) se monte à **26050 euros** , soit une *croissance de 50%* par rapport à 2015

- Communauté de communes du Trièves :	800 euros (530 en 2015)
- Conseil Départemental Isère :	2500 euros (idem 2015)
- Région (CDDRA Alpes Sud Isère) :	1000 euros (= retard 2015)
- Commune St Martin de la Cluze :	200 euros
- SPEDIDAM :	3593 euros (2765 en 2015)
- Cotisations :	456 euros (*)
- ENEDIS (convention mécénat) :	500 euros
- Autres entreprises privées :	1700 euros (500 en 2015) (**)
- Donateurs individuels :	1649 euros (*)
- Billetterie des concerts :	9624 euros (5449 en 2015)
- Recettes des master class :	1940 euros (1050 en 2015)
- Buvette /restauration :	2088 euros (1758 en 2015)

(*) en 2015, comptabilisés globalement , les cotisations et dons de particuliers avaient représenté un total de 750 euros.

(**) en 2015, seul le Crédit Agricole de Vif avait versé un don de 500 euros, non renouvelé en 2016

Le fait remarquable de 2016, est cette double progression : + 76 % pour les recettes de la billetterie des concerts, et + 94% pour les recettes des master class. Ainsi, au total ces deux recettes représentent 44 % des ressources .

Les subventions publiques stagnent, sauf l'augmentation de celle de la CC du Trièves mais qui porte sur un montant peu élevé au départ.

L'aide de SPEDIDAM est très précieuse pour le festival, puisqu'il nous a été accordé le meilleur taux possible en rapport à la masse salariale artistique, ce qui est significatif de l'estime accordée au festival par les milieux professionnels administrateurs de Spedidam.

Un effort très important a été porté sur la recherche **de nouveaux donateurs ou partenaires parmi les entreprises** pour faire face aux difficultés d'équilibre rencontrées en 2015. Il a porté ses fruits par trois voies :

- une convention de mécénat a été signée avec **ENEDIS** (ex ERDF), attaché spécialement à la dimension du **lien social** auquel Piano en Trièves et son festival contribuent sur ce territoire rural : aide = **500 euros**

- **quelques commerces ou petites entreprises trièvoises** ont soutenu le festival avec des contreparties proposées et espérées en lien avec leurs activités d'hébergement, restauration, ou tourisme : apport total = **375 euros**

- **d'avantage d'entreprises extérieures** au territoire ont apporté leur soutien malgré une moindre perspective de retombées directes pour leurs activités : apport total = **1325 euros**

Les **donateurs individuels** se sont renforcés aussi de personnes extérieures au territoire, soutenant le projet ou le découvrant lors de leur venue à l'un des concerts : **avec 1649 euros en 2016, le total des dons des particuliers égale à peu près celui des entreprises hors Enedis**. Il faut toutefois tenir compte du contexte particulier de l'appel aux dons en 2016, marqué par les inquiétudes nées du déficit de 2015.

Avec leurs nouveaux tarifs, les **master class** ont représenté une recette totale de 1940 euros, soit près de **400 euros payés par chaque élève en moyenne**, pour la semaine de cours, mais **incluant l'entrée à la totalité des concerts du festival**.

2°) DEPENSES

Le total des dépenses effectuées s'élève à **22 950 euros**, soit une **croissance de 12%** par rapport à 2015, auxquelles s'ajoutent les provisions constituées pour paiement de frais de déplacement restant et des frais pré-festival (fournitures + info/comm/pub + déplacements contacts artistes et partenaires)

- Location/transport pianos :	4310 euros (4010 en 2015)
- Son et lumière, scène :	900 euros (700 en 2015)
- Info/Comm :	766 euros (732 en 2015)
- Sacem :	962 euros (1146 en 2015)
- Salariales nets artistes :	4052 euros (*)
- Charges sociales :	3135 euros (*)
- Artistes payés sur contrats de vente :	3117 euros (2420 en 2015)
- Frais déplacements/hébergements/réception artistes :	2677 euros (1371 en 2015)
- Achats buvette/restauration :	1318 euros (1142 en 2015)
- Remboursement de dettes du festival 2015 :	1713 euros
- Provision frais déplacement restant à rembourser :	500 euros
- Provision frais pré-festival :	2600 euros

(*) En 2015, le total des salaires nets artistes et des charges sociales était de 6912 euros, à comparer à 7187 en 2016, la progression est donc de 4 %

Les artistes payés sur contrats de ventes correspondent aux prestations des artistes étrangers

pour l'essentiel,, auxquels s'ajoutent les paiements des master class pour tous les artistes.

Au total, **l'ensemble des rémunérations des artistes** (salaires + ventes) représente 10 304 euros, soit **45 % des dépenses**, proportion à peu près stable.

Les frais de déplacements/hébergement/réception ont doublé en 2016, et cela provient de deux causes principales :

- d'une part, la volonté du festival de tenir l'objectif de Piano en Trièves, s'agissant de l'ouverture à la musique classique à offrir aux publics initiés et non initiés du Trièves sans rien céder à la qualité
- d'autre part, les dépenses exceptionnelles induites par les exigences de la venue d'Ivry Gitlis, en termes de confort personnel et de présence requise d'accompagnateurs pendant son séjour

La plupart des autres postes de dépenses ont pu être maintenus à leur niveau antérieur grâce au **très fort engagement des bénévoles de l'association**, qui assurent toute la préparation, l'organisation, et la logistique, avant, pendant, et après le festival.

Et il faut signaler aussi **l'exceptionnelle implication du fournisseur/accordeur des pianos et du technicien gérant le son/lumière de la scène**, qui ne comptent pas leur temps et adhèrent formidablement à l'esprit du festival.

Les dépenses de 2016 paraissent incompressibles à l'avenir, à qualité et durée égales des activités qui forment un tout pour que le festival de Piano en Trièves ne soit pas un festival purement événementiel comme beaucoup d'autres, mais continue à ouvrir aux pratiques amateurs du piano et à tous les publics.

Pour que l'équilibre financier soit celui d'un projet durable de Piano en Trièves, conforme aux objectifs de culture et lien social, il reste à :

- *développer l'ancrage et l'essaimage sur le territoire, notamment par le volet « musique et handicap », pour continuer de répondre à l'enjeu du lien social*
- *approfondir le volet « pratiques amateurs », notamment améliorer l'organisation et la portée des master class*
- *concrétiser (enfin !) le projet de couplage entre la musique (concerts + master class) et des activités touristiques (parc aventures, randonnées montagne, VTT, visite patrimoine,)*
- *envisager alors l'éventualité de sessions hors été du festival, pouvant intéresser notamment le balcon Est du Vercors, Gresse et Château Bernard/col de l'Arzelier, avec la présence d'une importante population de skieurs pendant la saison d'hiver*

